

LE BUDGET PARTICIPATIF

GUIDE PRATIQUE



A DECOUVRIR 

TYPOLOGIE DES BUDGETS PARTICIPATIFS

GUIDE ET CONSEILS

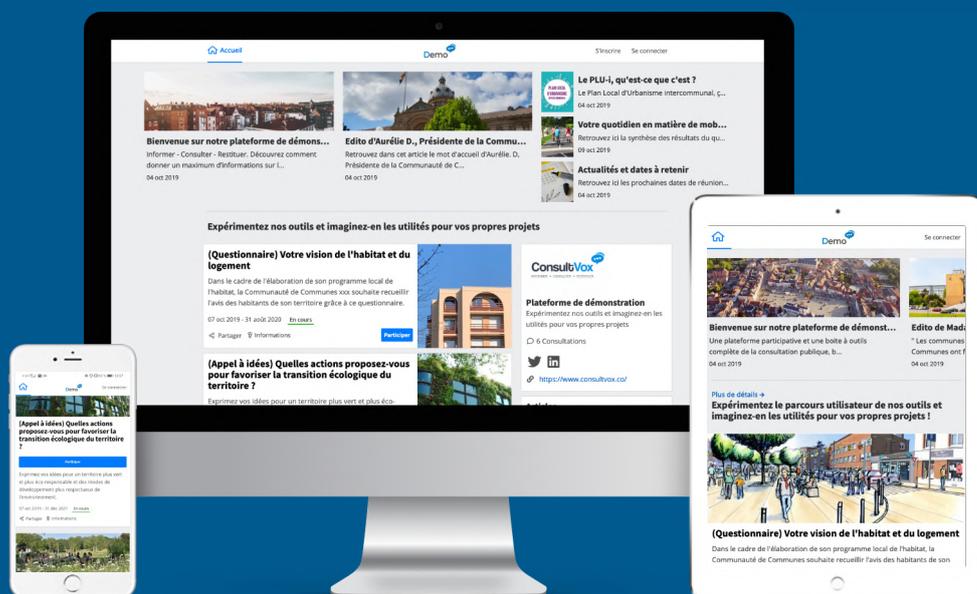
ETAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

À PROPOS

Convaincue que les évolutions de la démocratie se tournent vers une gouvernance plus ouverte, plus partagée et plus collaborative, l'équipe de la société ConsultVox accompagne collectivités territoriales, associations, universités et tous types d'acteurs publics ou privés qui souhaitent favoriser l'expression et l'engagement citoyens.

Pour appuyer sa démarche, ConsultVox a développé un panel de 7 outils numériques disponibles via une plateforme participative ou directement sur n'importe quel site internet grâce à sa technologie d'intégration en marque blanche.

Nos solutions



La plateforme de participation citoyenne en ligne la plus complète. 7 outils accessibles via une plateforme dédiée ou directement sur vos sites.

DÉCOUVREZ
TOUS NOS OUTILS SUR
www.consultvox.co

SOMMAIRE

2 Introduction

4 Comprendre le budget participatif

10 Pourquoi organiser une budget participatif ?
7 raisons de se lancer

14 Les étapes du budget participatif

24 Conclusion



Pourquoi un guide sur le budget participatif ?

Ces dernières années, nous constatons un véritable engouement pour le budget participatif. De 7 budgets participatifs en activité en 2014, nous sommes passés à 170 (141 communes, 18 départements et 1 région) en 2020. Et ce, sans compter la dizaine d'Universités qui ont mis en oeuvre un budget participatif étudiant !¹ Le budget participatif n'est plus réservé aux grandes villes mais devient la démarche participative à succès des territoires de toute taille. 1/3 des communes engagées dans cette démarche comptent entre 5 000 et 20 000 habitants, 1/4 entre 20 000 et 50 000 habitants et 1/4 entre 50 000 et 200 000 habitants.

Le budget participatif n'est plus l'apanage de collectivités territoriales de taille importante et dotées de services administratifs spécifiquement dimensionnés. Les édiles des communes, départements et régions n'hésitent plus à se lancer dans cette démarche de co-construction des territoires. Ils répondent à un besoin fortement exprimé des habitants : participer à la vie de son territoire, activement et concrètement. L'inflation des budgets participatifs en France impose de se poser les bonnes questions avant d'entamer la démarche. En interne, cela va également entraîner la prise en considération du changement de posture de l'administration et la mobilisation de compétences différentes du cadre habituel dans lequel travaille les agents.

¹ BÉZARD Antoine, « Budgets participatifs : donner du sens à la participation citoyenne », *Fondation Jean Jaurès*, le 26 février 2020, [en ligne](#)

En France, l'importation du budget participatif de Porto Alegre est sujet à de nombreuses adaptations au point que le modèle français ne peut réellement être comparé au modèle brésilien. Les décideurs publics ont réussi à se saisir avant tout d'une démarche participative innovante pour l'adapter aux situations locales. Plus important encore, il n'existe pas un modèle de budget participatif mais une multitude de possibilités. À travers nos expériences chez ConsultVox et celles de nos clients, nous vous proposons ce guide dans lequel vous trouverez :

Les différentes typologies du budget participatif

Toutes les choses à savoir pour organiser un budget participatif

Les outils à votre disposition

Des exemples inspirants

Ce guide s'adresse autant aux collectivités territoriales, fers de lance des budgets participatifs, mais aussi aux universités et autres acteurs publics prêts à expérimenter la démarche.



Comprendre le budget participatif

Pour commencer, répondons d'abord aux questions essentielles que chacun se pose lorsqu'on parle de budget participatif. Qu'est ce que le budget participatif ? Quels critères garantissent son succès ? Budget d'investissement ou budget de fonctionnement ? Autant de questions qu'il faut se poser et dont les réponses vous permettront de déterminer les meilleures modalités de fonctionnement de votre budget participatif !

➤ Qu'est ce qu'un budget participatif en France ?

Le budget participatif est un processus au cours duquel les habitants proposent des projets et votent pour ceux qu'ils souhaitent voir se réaliser, dans la limite de l'enveloppe budgétaire octroyée. Il représente une démarche unique qui allie participation et délibération. Outre la proposition d'idées, il doit s'inscrire dans l'organisation de débats dans l'espace public pour inclure le plus de publics possibles.

“ En France, le budget participatif peut aujourd'hui se définir comme le montant alloué par la collectivité aux habitants pour proposer et décider de projets d'intérêt général.

- Antoine Bézard² ”

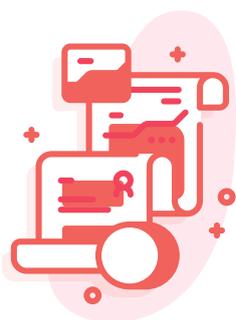
“ Ce dispositif permet à des citoyens, non élus, d'être associés à la définition des finances publiques.

- Yves Sintomer³ ”

➤ Quels critères pour garantir l'efficacité du budget participatif ?

Le Conseil de l'Europe⁴ identifie 5 critères qui garantissent l'efficacité (et la différenciation) du budget participatif :

- Le processus participatif concerne essentiellement la façon dont un budget limité doit être utilisé.
 - Il implique l'échelle de la ville ou celle d'un arrondissement ou d'un autre secteur de l'administration décentralisée qui comporte une assemblée élue et possède ses propres compétences administratives et budgétaires.
 - Il se répète au fil des ans.
 - Le processus repose sur une forme de délibération publique dans le cadre de rencontres/forums spécifiques. Un budget participatif doit inclure des institutions spécifiques et représenter une nouvelle sphère publique.
- Une décision finale est attendue par les organes délibératifs.



² BÉZARD Antoine, « Budgets participatifs : la nouvelle promesse démocratique ? », Fondation Jean Jaurès, le 2 octobre 2018, [\[en ligne\]](#)

³ RAUX Aude, « Les budgets participatifs, toute une histoire », La Gazette des Communes, 3 octobre 2014, [\[en ligne\]](#)

⁴ BRANDELEER Céline, « Le budget participatif : un outil de citoyenneté à active au service des communes », Cahiers Pour la Solidarité n°33, oct. 2014 [\[en ligne\]](#)



Sur quelle ressource budgétaire s'appuyer ?

Le plus fréquemment, l'enveloppe budgétaire utilisée puise dans le budget d'investissement, capable de financer des projets "en dur" comme des aménagements de l'espace public ou à l'intérieur des équipements publics. C'est à dire des dépenses ponctuelles dont les coûts de maintenance et/ou de personnel sont limités.



Le saviez-vous ?

Les collectivités territoriales ne s'appuient que très rarement sur le budget de fonctionnement. Pourtant, certaines d'entre elles ont tenté un budget participatif qui mixait les deux comme la commune de Saint-Denis. L'une des différences majeures se situe autour de la nature des projets. Contrairement à l'allocation d'un budget d'investissement, les projets proposés doivent se dérouler dans un temps précis car les dépenses de fonctionnement ne sont pas pluriannuelles. Dans ce cas-ci, l'administration publique mobilise deux types de dépense : les subventions ou les dépenses prises en charge par la ville.



Plus grande diversité de projets grâce à une plus grande flexibilité des financements

Soutien à l'économie locale : artistes et artisans, animateurs, etc.

Réalisation du projet confiée au porteur.



Une approche complexe qui questionne le cadre juridique de la subvention versée à des particuliers

Un risque de transformer le budget participatif en un dispositif de financement supplémentaire pour les associations

Une gestion administrative lourde

L'octroi de marchés sans réelle mise en concurrence



Existe-t-il plusieurs modèles de budget participatif ?

Alors que la plupart des budgets participatifs octroient un pouvoir décisionnaire à l'habitant qui, par le vote, décide des projets qui seront réalisés, certains conservent une portée consultative. Le vote se résume alors à l'expression des priorités pour les habitants et la décision finale revient à l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale. C'est le cas pour l'Allemagne mais aussi pour certains budgets participatifs en France.

Décisionnaire vs. consultatif

Les montants alloués

Le montant alloué au budget participatif conditionne le degré d'ambition des idées qui seront proposées et le type de projets qui seront réalisés. Un budget plus ambitieux permettra de voir émerger des projets plus structurants tandis qu'une enveloppe restreinte laissera la place à des petits projets ponctuels (ajout de mobiliers urbains, création de jardins potagers, etc.). En moyenne, en 2020, le montant alloué avoisine les 6,50€ par habitants et par an, soit 5% du budget d'investissement de la collectivité⁵.

De nombreuses variantes voient le jour ces dernières années. Les budgets participatifs peuvent concerner l'ensemble des compétences de la collectivité organisatrice, un domaine en particulier ou s'adresser plus spécifiquement à un public d'un certain âge.

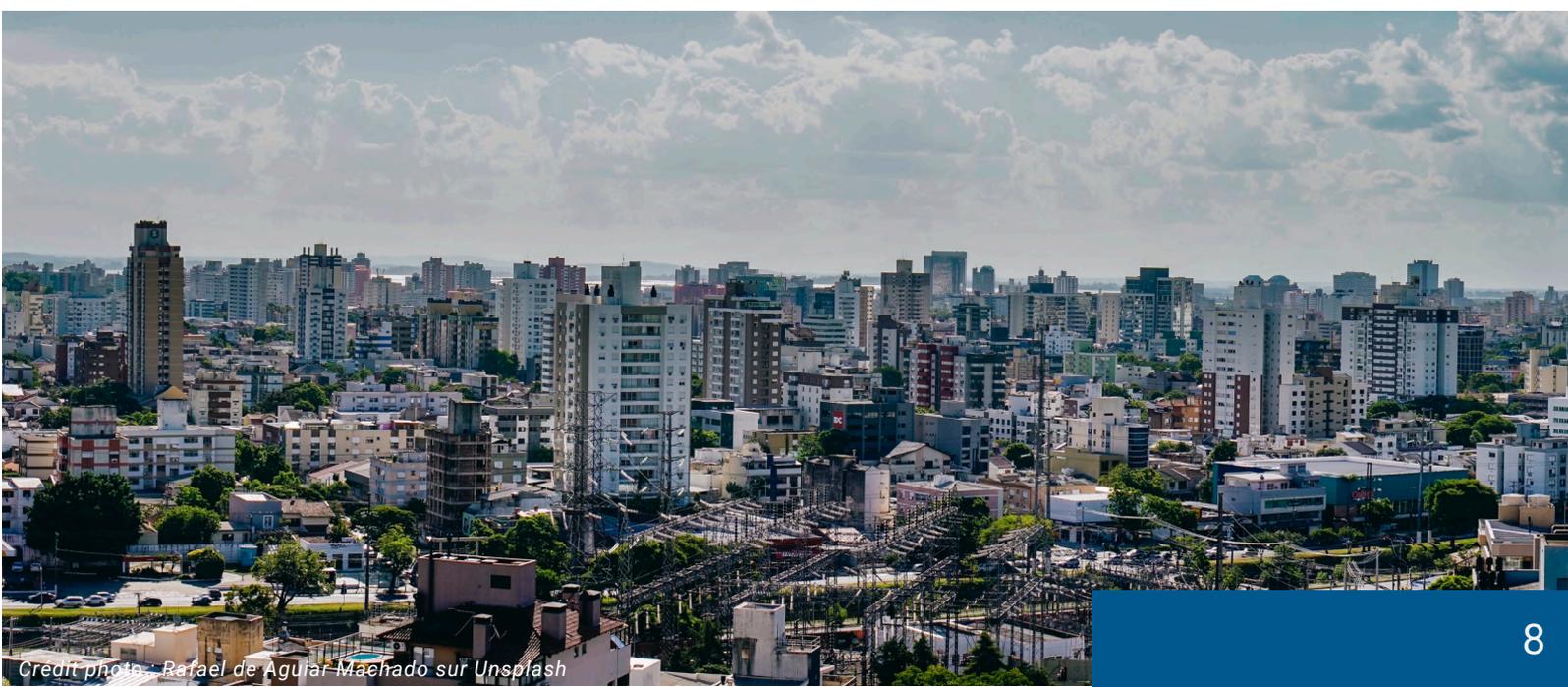
Budget participatif thématique, générationnel ou généralisé

¹ BÉZARD Antoine, «Comprendre le budget participatif en 10 questions», *Lesbudgetsparticipatifs.fr*, le 27 avril 2016 (mis à jour), [\[en ligne\]](#)

Modèle horizontal vs modèle pyramidal

Le modèle pyramidal est celui adopté par Porto Alegre. Les habitants définissent des priorités dans les choix budgétaires et chargent des délégués de porter leurs projets auprès des services de la ville. Les délégués, réunis en assemblées, négocient et élaborent les projets avec les services de la ville. Les premiers budgets participatifs en France menés par les communes de Saint-Denis, Morsang-sur-Orge et Bobigny se sont inspirés de ce modèle.

90% des BP en France ont adopté le modèle horizontal. Ce modèle se dispense de représentants intermédiaires. Tous les habitants peuvent prendre part à la décision, de la proposition au vote. L'usage de plateformes de budget participatif a joué un rôle important dans le développement de ce modèle horizontal. La technologie facilite la participation de tous, pour déposer une idée, pour voter et pour se rassembler afin de discuter des idées/projets.



Focus

▶ Les budgets participatifs thématiques

Les projets des habitants dans les domaines du développement durable et de la protection de l'environnement rencontrent un franc succès au point de devenir majoritaires parmi la liste des projets lauréats sur certains territoires. Des communes comme Bordeaux, Metz ou encore la région Île de France ont volontairement choisi d'organiser un budget participatif tourné exclusivement sur ces thématiques. D'autres collectivités, comme les Départements de la Somme et de l'Ille et Vilaine, ont concentré leur budget participatif sur une thématique précise : la réussite éducative des jeunes.

Crédit photo : Diego PH sur Unsplash

▶ Le Département de l'Ardèche

Certains budgets participatifs se sont adressés spécifiquement à des publics ciblés, notamment les jeunes. Tel que celui du Département de l'Ardèche dont la démarche a été construite avec plus de 200 jeunes âgés de 11 à 30 ans ([voir règlement](#)). Une place prépondérante leur a ainsi accordée avec :

- un accompagnement spécifique lors de la phase de dépôt d'idées,
- une majoration de 10% des points distribués par les 11-30 ans lors du vote en ligne,
- un jury citoyen composé exclusivement de jeunes de 11 à 30 ans.



Pourquoi organiser un budget participatif ? 7 raisons de se lancer

Si cette démarche participative semble mobiliser beaucoup de ressources et être très engageante pour la collectivité territoriale, elle s'avère être un véritable atout pour encourager les habitants à la citoyenneté active et pour développer des projets ambitieux et appropriés pour votre territoire. Vous en doutez ? Voici les 7 avantages à se lancer dans la création d'un budget participatif.



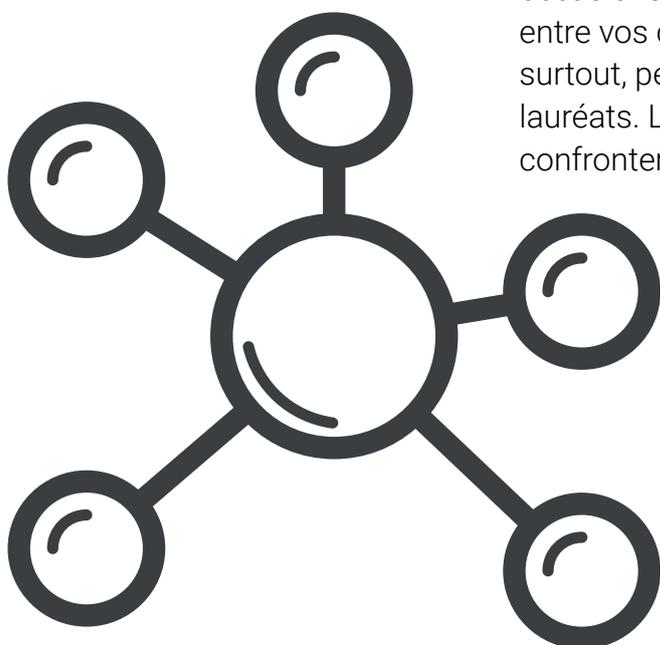
Un exercice de pédagogie et de confiance

Le budget participatif inclut les habitants aux questions de répartition financière qui lient la collectivité territoriale à la gestion d'un territoire. Il offre l'occasion d'exposer aux citoyens les compétences d'une échelle territoriale, de rendre compte des logiques et temporalités qui régissent l'administration et de découvrir le fonctionnement des finances des administrations. Tout cela au cours d'une démarche structurée et garantie par un règlement du budget participatif. Enfin, ouvrir le regard de l'habitant sur le fonctionnement interne de l'administration suscite davantage la confiance et améliore la compréhension des contraintes.



Recréer du lien

L'intérêt de lancer un appel à idées ne se cantonne pas au dépôt d'un formulaire. Un budget participatif peut tout à fait être un levier pour renforcer le lien social entre les habitants. À travers des ateliers, des forums ou tout autre format de rencontres, les occasions ne manquent pas pour provoquer des discussions entre vos citoyens au cours de votre budget participatif et, surtout, pendant le dépôt des idées et la réalisation des projets lauréats. La mise en discussion des idées déposées sert à confronter différentes propositions et à faire des choix en termes de priorité. Cette dimension "inter", entre différentes populations, est particulièrement importante car elle évite de tomber dans le simple appel à projets.



3

L'innovation et la transformation des pratiques

L'insertion des propositions des habitants dans le travail administratif habituel est source de bouleversements. Ces changements apportent de nombreux effets positifs :

- décloisonnement accéléré des services administratifs
- encouragement au travail en transversalité
- innovation des pratiques de l'ensemble des services techniques.

Mais aussi, c'est un bon moyen de sensibiliser les autres services à la participation citoyenne comme nouvel appui au développement des territoires et à la cohésion sociale.

4

Un dialogue amélioré avec les citoyens

La démarche facilite la création d'un cadre propice au renouvellement du dialogue entre agents et habitants. À la différence des autres formes de participation citoyenne, les habitants ne proposent pas seulement les idées qui seront acceptées ou non par les décideurs publics. Mais ils portent le projet jusqu'à sa réalisation. Pour ce faire, les agents des services administratifs jouent un rôle majeur. En effet, ils vont être les principaux interlocuteurs auprès des participants afin de les accompagner et de les aider à concrétiser leur idée.



5

Un levier de citoyenneté active

Parmi les processus participatifs les plus couramment expérimentés en France, le budget participatif fait partie de ceux qui accordent le plus de place à l'initiative citoyenne et au rôle de l'habitant. Du début à la réalisation des projets, les participants sont inclus tout au long de la procédure. De plus, en tant que porteurs de projets, les habitants participent à la mise en oeuvre mais pas que, certains projets reposent fondamentalement sur l'investissement à long terme des citoyens (jardins partagés, fresques artistiques et participatives, frigos solidaires, etc.).

6

Des résultats concrets

Les étapes du budget participatif sont relativement simples. Les idées déposées et déclarées éligibles sont transformées en projets qui sont soumis au vote. Les projets lauréats sont ensuite réalisés dans un délai fixé de 1 à 2 ans en général. Le budget participatif fait donc le lien direct entre la participation et les résultats. Ce qui concourt à redorer l'image d'une démocratie, plus directe et plus concrète.

7

Un atout pour l'attractivité du territoire

Une démarche participative telle que celle-ci a pour avantage de procurer une vision directe aux élus des priorités des habitants. En plus de cela, les citoyens choisissent eux-mêmes les projets qu'ils souhaitent voir se réaliser. Ainsi, ce dispositif permet d'assurer une cohésion autour des projets menés sur le territoire, dans un processus encadré, et de mettre en oeuvre des actions pertinentes et plébiscitées par les usagers et les habitants du territoire.



Les étapes du budget participatif

Force est de constater que les budgets participatifs ont tendance à se rapprocher d'un schéma commun divisé en 4 étapes (dépôt des idées, étude de recevabilité et de faisabilité, vote et réalisation des projets). Elles constituent les 4 étapes indispensables à un budget participatif. Comment s'agencent-elles ? Comment s'assurer le succès de chacune d'entre elles ? À chaque étape, nous vous offrons quelques conseils pour optimiser votre budget participatif. En complément, nous vous offrons un point de vue global des étapes additionnelles possibles et recommandées par notre équipe.

Les étapes indispensables du budget participatif



DÉPÔT D'IDÉES

Les citoyens proposent des idées d'investissement sur les compétences de la collectivité territoriale.

ÉTUDE DES IDÉES

Les services administratifs examinent la recevabilité et la faisabilité des idées déposées.



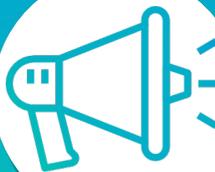
VOTE DES PROJETS

Les projets retenus suite à la phase d'étude sont soumis au vote des habitants.



ANNONCE DES LAURÉATS

Les votes sont comptabilisés et vérifiés. Il est temps d'annoncer les projets qui seront financés !



RÉALISATION DES PROJETS

L'aboutissement du budget participatif se traduit par la concrétisation des projets élus. Les travaux peuvent commencer !



Le saviez-vous ?

À ce schéma commun, peuvent s'ajouter d'autres étapes au budget participatif avec, pour chacune d'entre elles, leurs avantages et inconvénients.

- La pré-sélection des idées
- Le suivi de la réalisation des projets lauréats
- L'évaluation

Retrouvez leur principe de fonctionnement et nos conseils sur ces étapes additionnelles en [p. 21.](#)



Le dépôt d'idées

► Description

Cette étape consiste à recueillir les idées d'investissement des habitants sur les compétences de la collectivité territoriale. Les citoyens déposent leur idée grâce à un formulaire en ligne et/ou en version papier.

► Conseils pour réussir cette étape

- Identifier le portefeuille d'acteurs qui auront le rôle d'intermédiaires ou de facilitateurs pour mobiliser des publics éloignés.
- Créer une synergie avec les instances participatives de votre territoire. Leurs membres peuvent même devenir des ambassadeurs du budget participatif !
- Définir clairement dans le règlement les idées éligibles au budget participatif pour éviter la frustration en cas de refus de l'idée sans pour autant être trop exigeant.
- Organiser une bonne campagne de communication en amont qui allie proximité, pédagogie, engagement et mobilisation des acteurs relais, prévoir des permanences locales et donner des exemples d'idées éligibles pour guider les habitants.
- Être clair et préparer ses éléments de langage : ce dispositif exige un temps d'apprentissage de la part des habitants comme de l'administration et un véritable exercice de simplification et de désofficialisation du discours.
- Favoriser une participation large du public en alliant un appel à idées sur site (caravane du budget participatif, rencontres du budget participatif, etc.) et en ligne (plateforme participative).
- Animer des rencontres entre habitants pour favoriser le débat et l'intelligence collective.



La phase d'étude

► Description

L'administration étudie les idées déposées. Lors de cette étape, les services ont la charge d'examiner objectivement si l'idée répond bien aux critères exposés dans le règlement, si elle est techniquement réalisable (achat de matériels, lieu d'implantation disponible, conditions de gestion, etc.) et d'estimer le coût de sa réalisation.

► Conseils pour réussir cette étape

- Mobiliser les services techniques en amont. En plus des actions programmées sur l'année, les services techniques devront dégager du temps pour analyser les idées proposées, accompagner les porteurs d'idées dans la construction de leur projet et pour mettre en oeuvre les projets lauréats.
- Désigner une équipe projet. Votre équipe projet coordonnera la collecte et la répartition des données et la bonne communication avec les interlocuteurs dans les différents services concernés.
- Être transparent et méthodique. La phase d'étude s'appuie sur une grille de lecture objective pour trier les idées éligibles et non-éligibles. Il est donc essentiel de communiquer ces éléments à tous les porteurs d'idées, notamment pour ne pas susciter de déception, de frustration ou d'incompréhension.
- Répondre à chaque participant. Les participants prennent le temps de déposer une idée, il est donc nécessaire de les informer étape par étape de l'avancée du dossier.



- Accompagner les participants dans la concrétisation de leur(s) idée(s) : Pour élargir la participation à un maximum de personnes, votre accompagnement des porteurs de projets constitue une aide précieuse à la formalisation des besoins, la co-construction d'actions concrètes et à la recherche des moyens de financement.
- Inciter à la co-construction : éviter les doublons de projets et favoriser le travail collectif entre habitants.
- Prévoir les possibilités de recours en cas de refus d'une idée d'un participant.
- Inviter des citoyens volontaires et/ou tirés au sort à participer au comité de suivi ou d'étude des idées.
- Avoir un outil informatique intégré dont le backoffice permet d'instruire les projets facilement, et d'automatiser au maximum les processus (si vous passez par une plateforme participative).





La phase de vote

► Description

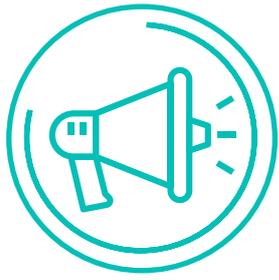
Les projets retenus pendant la phase d'étude, qui ont été peaufinés grâce au travail commun des habitants et des services techniques, sont soumis au vote des habitants.

► Conseils pour réussir cette étape

- Fournir un kit de communication aux porteurs de projets.
- Lancer une communication avec des temps forts dès le début de la phase de vote : créer des temps d'animation sur le terrain, afficher les projets soumis au vote dans l'espace public et ne pas hésiter à éditer un mode d'emploi spécifique pour expliquer comment voter.
- Assurer la possibilité de voter en ligne ou en version papier.
- Sécuriser vos votes : évitez les fraudes et vérifiez que vos habitants n'ont pas voté deux fois (en ligne et papier).
- Prévoir un temps de dépouillement des votes papier et de vérification des votes en ligne.

— Pourquoi un kit de com ? —

Les porteurs de projets ne sont pas tous égaux dans les capacités à mobiliser des votants, à communiquer sur les réseaux sociaux ou, encore, à faire la publicité de leur projet. Pour tenter de palier à ces inégalités, votre équipe de communication peut travailler sur des outils à transmettre aux porteurs de projets pour leur faciliter la tâche. Exemples : des posts pré-édités sur les réseaux sociaux, des fonds d'affiches et flyers. En plus, les porteurs de projets sont des ambassadeurs idéaux pour votre budget participatif.



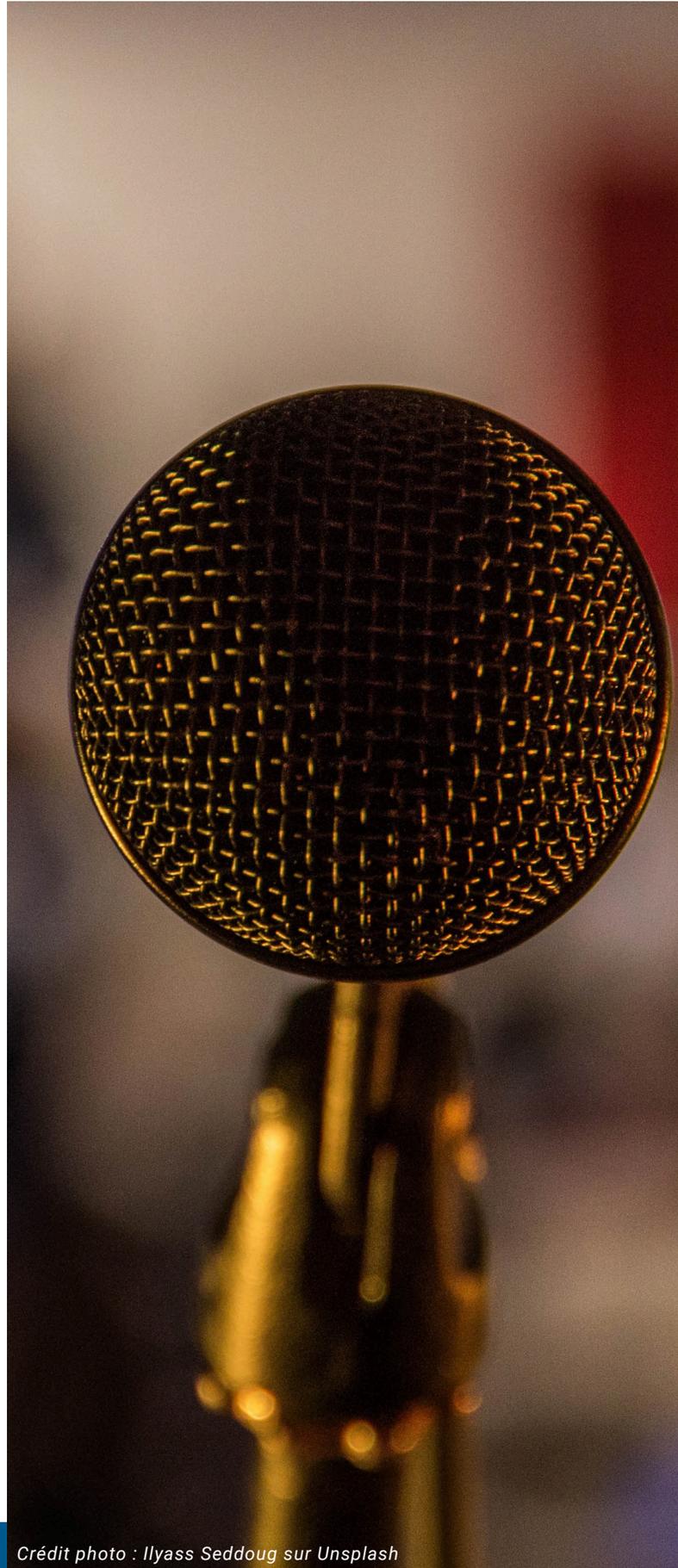
L'annonce et la réalisation des projets lauréats

► Description

Les votes sont comptabilisés et vérifiés. Il est temps d'annoncer les projets qui seront financés ! L'occasion d'en faire un événement à partager avec les habitants et de donner rendez-vous pour l'édition suivante.

► Conseils pour réussir cette étape

- Détailler la répartition de l'enveloppe budgétaire.
- Publier les résultats de vote consolidés (nombre de votes en ligne par projet, nombre de votes papiers par projet et par bureau de vote le cas échéant).
- Féliciter les participants et mettre en valeur l'investissement de chacun.
- Rendre l'annonce festive et organiser un événement.
- Communiquer sur les projets élus et les présenter au grand public.



Crédit photo : Ilyass Seddoug sur Unsplash

Les étapes additionnelles du budget participatif

L'organisation d'une pré-sélection des idées est un processus délibératif au cours duquel des assemblées sont organisées afin de décider des idées qui seront admises en phase d'étude. Elle répond à deux logiques :

1. Assurer des espaces d'échanges et de débats entre les habitants avec deux objectifs : prioriser les différents projets proposés selon des critères établis et permettre aux porteurs d'idées de peaufiner leur projet avec les habitants ;
2. Optimiser la phase d'étude qui se concentrera sur les projets retenus lors de la pré-sélection.

La pré-sélection des idées

ASTUCES

La Ville de Grenoble organise chaque année son forum ouvert traditionnel permettant la pré-sélection de 30 idées. Véritable temps de co-construction entre porteurs de projets et habitants, la crise sanitaire du Covid19 a obligé la commune à s'adapter. Elle a pris le pari de basculer sur un évènement 100% en ligne via l'outil de visio-conférence Jitsi. Entre le 27 mai et le 5 juin 2020, 80 porteurs de projets se sont réunis sur 5 soirées avec 4 réunions en simultanée durant lesquelles chacun d'entre eux était auditionné deux fois par deux groupes de citoyens distincts.

Les visioconférences ont également été diffusées en direct sur Youtube. Au total, 61 projets ont été présentés et 20 directs ont eu lieu. Trois jours plus tard, les vidéos atteignent les 2000 vues. Les forums habituellement organisés par la commune accueillent jusqu'à 1 500 personnes par an.

La sélection des projets lauréats

Un jury citoyen peut intervenir après la phase de vote et décider en dernier ressort des projets qui seront finalement réalisés.

Avantage : Possibilité d'arbitrer pour une meilleure répartition des projets sur un territoire donné.

Inconvénient : Poids du vote du grand public sur la décision finale réduit

Même si la décision finale revient à des habitants, elle est attribuée à une portion restreinte de représentants. Le vote constitue plutôt un indicateur pour les membres du jury citoyen sur les projets les plus attendus par les habitants du territoire.



RECOMMANDÉ

Le suivi des projets lauréats

Reconstruire un lien de confiance : le budget participatif fait partie des dispositifs participatifs qui garantissent le plus fortement le lien entre la participation des habitants et la décision prise. Pour en attester et prouver aux habitants la sincérité de la démarche, rien de mieux que d'assurer une communication sur la réalisation des projets lauréats.

► Conseils pour réussir cette étape

- Garantir le maintien d'une communication sur l'avancée des travaux, "marquer le coup" lors de la mise en travaux par l'implantation visuelle d'un support du budget participatif et penser à l'inauguration lorsque le projet est définitivement "sorti de terre" ;
- Conserver un lien avec le.s porteur.s de projet sur l'état d'avancement ou sur les éventuels ajustements nécessaires ;
- Mettre à jour l'état d'avancement des projets sur votre plateforme participative.



L'évaluation de la démarche

Objectif : apprendre de ses expériences pour améliorer son budget participatif. Le retour d'expériences et la prise de recul sont des temps extrêmement importants pour ne pas répéter d'éventuelles erreurs. L'évaluation permettra d'innover et de se réinventer pour développer un processus participatif vertueux et inclusif.

► Conseils pour réussir cette étape

- Créer et associer un comité de suivi citoyen à l'élaboration du budget participatif, le solliciter aux différentes étapes de la démarche et le consulter sur l'évaluation ;
- Solliciter les porteurs de projets pour formuler un retour d'expérience ;
- Publier un questionnaire grand public sur les points forts et points faibles de l'édition du budget participatif ;
- Prendre le temps de se retrouver entre services administratifs durant un séminaire pour faire le point sur les réussites et les points à améliorer de la démarche ;
- Mener une étude statistique des participants au budget participatif pour déterminer le profil des publics participants et non-participants ;
- Créer une feuille de route avec des objectifs à atteindre, puis comparer les résultats obtenus par rapport aux résultats attendus.



Crédit image : Freepik.com

Conclusion

Le budget participatif apparaît comme une démarche participative innovante dont les externalités positives ne semblent plus à prouver. À partir des critères d'efficacité exposés et des conseils donnés à chaque étape, ce guide vous apporte des éléments précieux et concrets pour vous permettre d'organiser un budget participatif adapté à votre territoire et à la hauteur des attentes de vos habitants.

Pour résumer, le budget participatif se déroule de la façon suivante :

- 
- 1. Elaboration du budget participatif**
 - 2. Information du grand public sur le budget participatif et mobilisation des acteurs relais**
 - 3. Appel à idées avec ou sans présélection des habitants**
 - 4. Etude et chiffrage des projets par les services administratifs**
 - 5. Campagne de mobilisation par les porteurs pour valoriser leurs projets**
 - 6. Vote des projets**
 - 7. Réalisation et suivi des projets lauréats**
 - 8. Évaluation**

Les étapes et le succès de chacune d'entre elles dépendront de l'organisation prévue mais aussi du sens donné à votre budget participatif : Pour quoi faire ? Quels objectifs ? Quels sont les attentes des habitants de mon territoire ?

ENVIE D'ORGANISER

UN BUDGET PARTICIPATIF ?

CONTACTEZ-NOUS !

03 62 02 33 31

contact@consultvox.co

www.consultvox.co

ConsultVox 

